

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3971**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine: Sciences et techniques des activités physiques et sportives Spécialité Éducation et motricité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Nice Sophia Antipolis, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), Université Claude Bernard - Lyon 1, Université du Maine - Le Mans, Ecole polytechnique de l'université de Nantes (EPUN), Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris 13, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université Joseph Fourier Grenoble I, UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Université de Caen Normandie, Université Lille 2 droit et santé, Université de Franche-Comté - Besançon, Université Haute Bretagne Rennes II, Université de Montpellier Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Franche-Comté, Président de l'université de Marne la Vallée, Président de l'université de Lyon I, Président de l'université du Maine, Président de l'université de Paris V, Président de l'université de Paris XII, Président de l'université de Paris X, Président de l'université de Paris XI, Président de l'université de Paris XIII, Président de l'université de Perpignan, Président de l'université de Valenciennes, Président de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Président de l'Université de Toulon, Président de l'université de Toulouse III, Président de l'université de Bourgogne, Président de l'université d'Evry, Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Président de l'université de Grenoble I, Président de l'université de Clermont-Ferrand II, Président de l'université de Caen, Président de l'université de Lille II, Président de l'université de Pau, Président de l'université de Reims, Président de l'université de Poitiers, Président de l'université de Nantes, Président de l'université de Dunkerque, Président de l'université de Nice, Président de l'université Rennes II, Président de l'université de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence portant la mention ou spécialité « éducation et motricité » relevant de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative. Il conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Il exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Ce métier s'organise autour de trois grands types de tâches :

1 - Diagnostic et conception des interventions dans les activités :

Cela suppose de choisir les pratiques physiques, sportives et d'expression et d'établir un projet pédagogique en fonction :

- des objectifs éducatifs ou des programmes établis,
- des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité
- de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer...

2 - Intervention directe en face à face pédagogique

Cette activité consiste à conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

3 - Communication

- Il maîtrise les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif
- Il dialogue et communique avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de cette licence enseigne les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

Le titulaire de cette licence enseigne les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les principales composantes de la certification s'organisent autour des axes suivants :

- Culture technique, technologique et scientifique propre aux activités physiques, sportives et d'expression ;
- Connaissances et maîtrise des éléments nécessaires au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (Sciences de la vie ; sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)
- Mobilisation des résultats de la recherche dans les domaines concernés ;
- Connaissances techniques et anthropologiques dans le domaine des pratiques physiques sportives et d'expression ;
- Mobilisation des modèles technologiques construits dans le domaine de ces activités permettant l'observation, l'analyse, le diagnostic et la formulation de contenus de formation ;
- Pratique des activités physiques, sportives et d'expression mobilisées dans le champ éducatif ;
- Connaissance d'une langue vivante, des statistiques, de la technologie de l'information, des multimédia...
- Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Connaissance et expérience des spécificités de l'enseignement et des problématiques éducatives suivantes :
- Pré professionnalisation dans les secteurs éducatifs concernés
- Didactique et pédagogie des activités physiques, sportives et d'expression.
- Connaissance et maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des métiers concernés.
- Ethique professionnelle, responsabilité et sécurité.

Les modalités d'évaluation sont celles du contrôle continu et/ou du contrôle ponctuel pour l'obtention d'ECTS (crédits européens) à raison de 30 crédits par semestre, La licence étant attribuée avec 180 crédits ou six semestres.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'enseignants chercheurs et de professeurs détachés du second degré
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission des validations d'acquis professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury des validations d'acquis de l'expérience (enseignants chercheurs et professionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23/04/2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tln.fr>
<http://www.univ-savoie.fr/Portail>
<http://www.univ-rouen.fr/>
<http://www.univ-eunion.fr/live/accueil.html;jsessionid=329FBB2D9767302E4293D7DF2DF184E9>
<http://www.univ-reims.fr/index.php>
<http://www.univ-poitiers.fr/>
<http://www.univ-perp.fr/>
<http://www.univ-pau.fr/>
<http://www.univ-paris5.fr/>
<http://www.univ-paris13.fr/default.php>
<http://www.univ-paris12.fr/>
<http://www.univ-nice.fr/>
<http://www.univ-orleans.fr/>
<http://www.univ-montp1.fr/>
<http://www.univ-nantes.fr/>
<http://www.univ-mlv.fr/>
<http://www.univ-metz.fr/>
<http://www.univ-lyon1.fr/>
<http://www.univ-lemans.fr/>
<http://www.univ-littoral.fr/>
<http://www.univ-fcomte.fr/>
<http://www.univ-evry.fr/>
<http://www.univ-corse.fr/>
<http://www.univ-brest.fr/>
<http://www.univ-st-etienne.fr/>
<http://www.univ-bpclermont.fr/>
<http://www.univ-avignon.fr/>
<http://www.univ-arts-français.fr/français/port1024/index1024.htm>
<http://www.unilim.fr/>
<http://www.unicaen.fr/>
<http://www.uhp-nancy.fr/>
<http://www.uhb.fr/index.jsp>
<http://www.u-psud.fr/>
<http://www.u-picardie.fr/>
<http://www.u-paris10.fr/>
<http://www.u-bourgogne.fr/>
<http://www.u-bordeaux2.fr/>
<http://www.umb.u-strasbg.fr/>
<http://193.51.139.83/w3/>
<http://www.univ-valenciennes.fr/>
<http://www.ups-tlse.fr/>
<http://www.uvsq.fr/>

<http://unice.fr>

<http://www.univ-tln.fr>

<http://www.univ-savoie.fr/portail>

<http://www.univ-rouen.fr/>

<http://www.univ-eunion.fr/live/accueil.html;jsessionid=329fbb2d9767302e4293d7df2df184e9>

<http://www.uhp-nancy.fr/>

<http://www.univ-reims.fr/index.php>

<http://www.univ-poitiers.fr/>

<http://www.univ-perp.fr/>

<http://www.univ-pau.fr/>

<http://www.univ-paris5.fr/>

<http://www.univ-paris13.fr/default.php>

<http://www.univ-paris12.fr/>

<http://www.univ-nice.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-montp1.fr/>
<http://www.univ-nantes.fr/>
<http://www.univ-mlv.fr/>
<http://www.univ-metz.fr/>
<http://www.univ-lyon1.fr/>
<http://www.univ-lemans.fr/>
<http://www.univ-littoral.fr/>
<http://www.univ-fcomte.fr/>
<http://www.univ-evry.fr/>
<http://www.univ-corse.fr/>
<http://www.univ-brest.fr/>
<http://www.univ-st-etienne.fr/>
<http://www.univ-bpclermont.fr/>
<http://www.univ-avignon.fr/>
<http://www.univ-artois.fr/francais/port1024/index1024.htm>
<http://www.unilim.fr/>
<http://www.unicaen.fr/>
<http://www.uhb.fr/index.jsp>
<http://www.uhp-nancy.fr/>
<http://www.u-psud.fr/>
<http://www.u-picardie.fr/>
<http://www.u-paris10.fr/>
<http://www.u-bourgogne.fr/>
<http://www.u-bordeaux2.fr/>
<http://www.umb.u-strasbg.fr/>
<http://www.univ-valenciennes.fr/>
<http://www.ups-tlse.fr/>
<http://www.uvsq.fr/>
<http://unice.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :